



La Pinacothèque

28, rue Montbrillant  
CH- 1201 Genève  
022 735 66 75  
www.pinacothèque.ch  
pinacoteca@worldcom.ch

# Dossier de candidature

## Cahier des charges des exposants

### Préambule

La pinacothèque est une association à but non lucratif. Son but est de favoriser la démocratisation et la diffusion d'une culture artistique par l'intermédiaire du prêt d'œuvres d'art. Elle organise également des expositions individuelles ou collectives. La Pinacothèque se positionne comme un acteur de la vie culturelle de la Ville de Genève en mettant l'art à la portée de tous et en organisant des événements permettant le contact de la population avec un travail artistique et avec les artistes eux-mêmes. Dès lors elle expose des artistes qui de près ou de loin partagent ces mêmes valeurs et sont prêts à s'engager sur cette voie le temps d'une exposition.

### Lignes directrices pour les expositions

La Pinacothèque expose des travaux aboutis et n'ayant pas encore été exposés à Genève. La Pinacothèque expose, à priori et pour des raisons pratiques, des œuvres pouvant être accrochées au mur (peintures, gravures, dessins, photographies...).

### Composition d'un dossier de candidature

Nom, prénom, date de naissance, lieu de résidence  
CV avec parcours artistique  
Présentation libre du travail mais **sous forme de fichier .pdf**, format max A4  
Description des œuvres, taille, techniques utilisées, prix de vente...  
Le dossier est composé de reproductions des œuvres qui seront exposées

### Date limite d'envoi des dossiers

Les dossiers peuvent être envoyés tout au long de l'année. Le comité se réunit régulièrement pour les consulter. Les réponses aux candidatures se font par courrier électronique.

### Adresse d'envoi

Les dossiers sont à transmettre **par email** à l'adresse :  
[pinacoteca@worldcom.ch](mailto:pinacoteca@worldcom.ch)

### Cahier des charges de l'artiste exposé

Fait don d'une des œuvres exposées à la Pinacothèque, cette œuvre est choisie d'entente avec le comité avant le début de l'exposition.

Intègre 1 à 3 œuvres de la collection de la Pinacothèque dans son exposition (clin d'œil, cousinage...)

Présente son travail lors du vernissage.

Organise l'accrochage en collaboration avec le groupe exposition de la Pinacothèque.

Assure la permanence de l'exposition les samedis de 13h à 18h.

Organise un événement de son choix pendant la durée de l'exposition : concert, conférence, atelier...

Participe au buffet du vernissage en amenant quelque chose à manger ou à boire.